

■ **Artal Bakery Holding SA**, à Genève, rue de la Croix-d'Or 19A, 1204 Genève, CH-660-0552009-7. Nouvelle société anonyme. Statuts du 27.02.2009. But: acquérir, acheter, souscrire ou se rendre propriétaire de toute autre manière, vendre, administrer ou gérer des participations dans des entreprises suisses ou étrangères, à l'exclusion de toutes opérations immobilières prohibées par la LFAIE; exécuter toute activité de gestion et de conseil de toute nature et donner assistance financière par toute voie, y compris les prêts personnels ou les garanties réelles, aux sociétés filiales ou à de tierces personnes; assister toute société en vue d'acquérir, de reprendre ou mettre en valeur tout ou partie des actifs et passifs de la société (cf. statuts pour but complet). Capital-actions: CHF 4'450'000, entièrement libéré, divisé en 1'000 actions de CHF 4'450, nominatives. L'assemblée constitutive du 27.02.2009 a décidé de créer une augmentation autorisée du capital-actions selon statuts. Reprise de biens envisagée: la totalité des actions de deux sociétés actives en boulangerie industrielle, soit Mankattan Food (Shanghai) Co Ltd, à Shanghai, Chine, pour le prix de USD 14'800'000 et Beijing Mankattan Food Technology Ltd, à Beijing, Chine, pour USD 3'600'000. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux actionnaires: par écrit. Administration: Tedeschi Christian, de Malapalud, au Mont-sur-Lausanne, président, Darimont Bernard, de Belgique, à Tervuren, B, et Goffard Anne, de Belgique, à Luxembourg, LUX, avec signature individuelle. Selon déclaration du conseil d'administration du 27.02.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint.

Registre journalier no 3559 du 06.03.2009  
(04923502 / CH-660.0.552.009-7)